

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

**OBJET :**  
**Restructuration foncière  
portant sur les parcelles  
relevant du régime  
forestier**

- N°4 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

**SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 18 octobre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous  
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Vincent PETITJEAN,  
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA,  
Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe  
MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard  
DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU  
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,  
Michel COMBRONDE à David DEROSSIS  
Monique MORENO à Martine MUNOZ,  
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR  
Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Monique DURAND-PRADAT

## **RESTRUCTURATION FONCIERE PORTANT SUR LES PARCELLES RELEVANT DU REGIME FORESTIER**

- Vu Le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu le Code Forestier et notamment ses articles L 111-1 ; R 214-6 et R 214-7 ;
- **Considérant** que les services de l'Office National des Forêts (ONF) ont procédé à une étude complète de la situation foncière des parcelles relevant du Régime Forestier pour les sections des BELINS et de MEMBRUN ;
- **Considérant** que cette étude a montré des difficultés à établir une liste exhaustive des parcelles cadastrales relevant du Régime Forestier au vu des nombreuses modifications foncières intervenues depuis la soumission de ces parcelles au Régime Forestier (remembrement sur la Forêt de MEMBRUN, ancien projet de stand tir abandonné et parcelle privée incluse dans le périmètre de la forêt des BELINS).

Il est proposé d'adopter le projet de restructuration foncière présenté par l'ONF en acceptant :

- Que relèvent du Régime Forestier les parcelles décrites dans le tableau ci-après :

Propriétaire	Territoire communal	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface totale de la parcelle cadastrale (ha)	Surface sollicitée pour l'application du Régime Forestier (ha)
Section des BELINS	Thiers	BP	104	Borbes	2.0534	2.0534
		BP	105		2.6470	2.6470
		BP	106		0.6820	0.6820
		BP	107		0.0152	0.0152
		BP	108		0.0036	0.0036
		BP	113		0.8650	0.8650
		BP	114		1.9220	1.9220
		BP	115		0.1480	0.1480
		BP	116		0.4320	0.4320
		BP	117		0.2170	0.2170
		BP	118		2.2435	2.2435
		BP	119		0.0011	0.0011
		BP	318		3.4282	3.4282
		BP	319		0.0218	0.0218
		BP	321		0.3820	0.3820
<b>SOUS-TOTAL Section des Belins</b>					<b>15.0618</b>	<b>15.0618</b>
Section de MEMBRUN	Thiers	D	602	Le Barret	3.5415	3.5415
		ZM	141	Les Pins	3.4300	3.4300
		ZM	142		2.6460	2.6460
<b>SOUS-TOTAL Section de Membrun</b>					<b>9.6175</b>	<b>9.6175</b>

- Que soient annulés toutes les décisions et actes antérieurs d'application du Régime Forestier pour les forêts sectionales des Belins et de Membrun, Commune de Thiers.

Après application du Régime forestier, la surface de la forêt sectionale des Belins sera de 15,0618 ha.  
 Après application du Régime forestier, la surface de la forêt sectionale de Membrun sera de 9,6175 ha.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** le projet de restructuration foncière présenté par l'Office National des Forêts ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance



Monique DURAND-PRADAT

le Maire,



Stéphane RODIER